
DÉMARCHES, MÉTHODES ET OUTILS DE PRÉVENTION

DÉMARCHES, MÉTHODES ET OUTILS DE PRÉVENTION

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Chefs d'entreprise - Engager une démarche de prévention

Obtenir des compétences de base en prévention

Analyser un accident de travail

Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes -
Réservé aux services de santé au travail inter-entreprises

Analyser une situation de travail

Améliorer son document unique

Devenir animateur de prévention des risques professionnels

Accueil des nouveaux en entreprise - Acquérir les compétences en prévention
des risques professionnels dans sa fonction de tuteur

INTÉGRER L'ERGONOMIE À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

S'initier à la démarche ergonomique

Réf.
A0310

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Chefs d'entreprise - Engager une démarche de prévention

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Chefs d'entreprise ou son délégataire.

PRÉCONISATIONS

Il est conseillé aux participants de suivre au préalable l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré inscrivez-vous par internet.

Suite à votre pré-inscription, un questionnaire d'information vous sera envoyé.

Faites parvenir ce questionnaire complété au plus tard trois semaines avant le début du stage, accompagné de la convention signée.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la prévention dans l'entreprise.
- Repérer les étapes d'une démarche de prévention des risques professionnels.
- Identifier les principales méthodologies d'évaluation des risques.
- Déterminer des stratégies d'actions de prévention.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention en entreprise.
- L'organisation de la prévention dans l'entreprise - Management de la S&ST :
- L'évaluation des risques (identification, hiérarchisation des risques, formalisation dans le document unique, mesures de prévention).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés didactiques.
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.

DURÉE

1 jour soit 7 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0003

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Obtenir des compétences de base en prévention

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégué, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

Les compétences de base visées par cette formation peuvent être acquises et validées par la formation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels - autoformation en ligne » de l'INRS.

CONTENU

- La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :
 - les objectifs généraux de la prévention,
 - la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les risques d'atteinte à la santé des personnes :
 - les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - l'Outil d'Identification des Risques.
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.
- Les concepts d'apparition d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices d'application.
- Études de cas.

DURÉE

2 jours soit 14 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0411**ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS****Analyser un accident de travail**

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégataire, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

PRÉCONISATIONS

Il est conseillé aux participants de suivre au préalable la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » ou d'avoir suivi l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » proposée par l'INRS.

Suite à la participation à la formation A0411, nous préconisons de suivre le stage A0412.

OBJECTIFS

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention en vue du plan d'action.

CONTENU

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, etc.).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention.
- La construction et le suivi du plan d'action.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travaux en groupes ou sous-groupes.
- Exercices d'application et étude de cas, puis d'AT réels et documentés par les stagiaires.
- La pédagogie utilisée dans ce stage est basée sur l'échange de pratiques et d'expérience, et sur la communication active des participants au sein de groupes de travail. L'employeur s'engage à donner au stagiaire les moyens pour qu'il réalise une analyse d'AT réel durant l'intersession, qui devra être restituée le 3^e jour.

DURÉE

3 jours en 2 modules (2 jours + 1 jour) avec un travail intersession à réaliser, soit 21 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

CONDITION DE PARTICIPATION

L'employeur s'engage à confier au candidat la réalisation d'arbre des causes d'accidents du travail dans l'année suivant la formation.

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service > Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0413

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes

Réservé aux services de santé au travail inter-entreprises

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

IPRP, médecins du travail et chargés de prévention de services de santé au travail inter-entreprises.

PRÉ-REQUIS

Il est demandé de suivre au préalable l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels », proposée par l'INRS. L'attestation de formation sera requise pour l'inscription.

L'employeur s'engage à confier au candidat la réalisation d'arbre des causes d'accidents du travail dans l'année suivant la formation.

OBJECTIFS

- Organiser en amont les modalités de recueil d'informations en cas d'accident du travail.
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer la méthode de l'arbre des causes.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention en vue du plan d'actions.
- Définir les conditions de mise en œuvre de la méthode dans l'établissement adhérent.

CONTENU

- L'organisation de la prévention des risques professionnels dans l'établissement adhérent.
- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'objectivation des faits.
- La construction de l'arbre des causes.
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La mise à jour du document unique et du plan d'actions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travaux en sous-groupes.
- Études de cas, puis d'AT réels et documentés apportés par les stagiaires. La pédagogie utilisée dans ce stage est basée sur l'échange de pratiques et d'expérience, et sur la communication active des participants au sein de groupes de travail. L'employeur s'engage à donner au stagiaire les moyens pour qu'il réalise une analyse d'AT réel durant l'intersession, qui devra être restituée le 3^e jour.

DURÉE

3 jours en 2 modules (2 jours + 1 jour) avec un travail intersession à réaliser, soit 21 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum – 12 maximum

CONDITION DE PARTICIPATION

L'employeur s'engage à confier au candidat la réalisation d'arbre des causes d'accidents du travail dans l'année suivant la formation.

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant leurs acquis.

NOUVEAU

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service > Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0412

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Analyser une situation de travail

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégataire, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

PRÉCONISATIONS

Il est conseillé aux participants de suivre au préalable la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » ou d'avoir suivi l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS.

Suite à la participation à la formation A0412, nous préconisons de suivre le stage A0410 et/ou le stage A0411.

OBJECTIFS

- Appliquer les méthodes d'identification des risques.
- Définir les conditions de mise en œuvre de ces méthodes dans l'entreprise.

CONTENU

- L'identification des risques par la recherche des composantes du risque.
- Présentation de la démarche ergonomique.
- Notions relatives à la compréhension du travail : travail prescrit/réel, déterminants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés didactiques.
- Échanges et retours d'expériences entre les participants.
- Travail en intersession.

DURÉE

3 jours en 2 modules (2 jours + 1 jour) avec un travail intersession à réaliser, soit 21 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

CONDITION DE PARTICIPATION

L'entreprise s'engage à accorder 4 demi-journées au(x) stagiaire(s) pour la réalisation du travail en intersession.

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0410

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Améliorer son document unique

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégué, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

PRÉCONISATIONS

Il est conseillé aux participants de suivre au préalable l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention ».

OBJECTIFS

- Situer l'évaluation des risques dans le contexte réglementaire.
- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Appliquer des méthodes et outils pour améliorer le document unique.
- Transcrire l'évaluation des risques dans le document unique.
- Définir un plan d'actions de prévention.

CONTENU

- Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS » :
 - la démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite.
- La mise en œuvre de l'évaluation des risques :
 - aspects réglementaires, Principes Généraux de Prévention,
 - organisation de l'entreprise autour du document unique,
 - méthodes (modélisation du processus menant au dommage, analyse ergonomique de l'activité, estimation des risques, etc.),
 - formalisation de l'évaluation des risques dans le document unique,
 - mesures de prévention : critères de choix,
 - plan d'actions de prévention des risques professionnels.
- La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation.
- Analyse de documents uniques d'EvRP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés didactiques.
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.

DURÉE

2 jours soit 14 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0414

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Devenir animateur de prévention des risques professionnels

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en charge de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire doit être reconnu dans l'entreprise comme personne en charge de la prévention des risques professionnels. Il fournira préalablement sa lettre de mission signée par le chef d'entreprise.

OBJECTIFS

↳ Construire, animer et suivre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

CONTENU

Parcours :

- ↳ Stage A003 : obtenir des compétences de base en prévention.
- ↳ Stage A0411 : analyser un accident de travail.
- ↳ Stage A0412 : analyser une situation de travail.
- ↳ Stage A0410 : améliorer son document unique.
- ↳ 1 journée « bilan et perspectives » organisée à l'issue des différents stages en présence des formateurs, des chefs d'établissement et des stagiaires.
- ↳ 1 journée « suivi » proposée chaque année sur la base du volontariat.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ↳ Exercices d'application.
- ↳ Études de cas.
- ↳ Travaux intersessions.
- ↳ Échanges et retour d'expériences entre les participants.

DURÉE

11 jours (suivi des différents stages aux dates choisies par l'établissement) sur une durée maximale de 2 ans à compter de la participation au stage A003.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Obligation de suivre l'ensemble des quatre stages du parcours dans l'ordre précité

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis. Cette formation intègre le contenu de l'offre nationale de formation « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail ».

NOUVEAU

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service > Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0004

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Accueil des nouveaux en entreprise - Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Personne en situation d'accueillir et d'accompagner des nouveaux en entreprise :

- soit engagée dans un parcours de formation de tuteurs ou de maître d'apprentissage,
- soit disposant des compétences et/ou d'une expérience avérée de la fonction tutorale ou d'accueil des nouveaux.

PRÉ-REQUIS

La fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage, accueillant, doit être identifiée et reconnue dans l'entreprise.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux en santé et sécurité au travail de la fonction de tuteur ou d'accueillant.
- Acquérir des notions en S&ST.
- Évaluer les compétences et connaissances S&ST du nouveau.
- Construire le parcours d'acquisition de savoirs/savoir-faire en S&ST du nouveau, l'ajuster si besoin.
- Transmettre les savoirs/savoir-faire en S&ST relevant des missions du tuteur.

CONTENU

- Le contexte et les enjeux de la fonction de tuteur ou d'accueillant.
- Les notions en S&ST.
- Le repérage des compétences du nouveau.
- La démarche d'intégration de la S&ST dans l'accompagnement du nouveau :
 - élaboration d'un parcours personnalisé,
 - transmission de savoirs/savoir-faire,
 - suivi et évaluation de la progression.
- Présentation de l'outil Synergie et de son exploitation pour améliorer le transfert des connaissances en S&ST sur des situations de travail réelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances.
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.
- Échanges et retours d'expériences.

DURÉE

1 jour soit 7 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS

Réf.
A0201

INTÉGRER L'ERGONOMIE À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

S'initier à la démarche ergonomique

Formation réalisée par la Cramif

PUBLIC

Niveau débutant

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégué, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes étapes de la démarche ergonomique, leurs objectifs et leurs enjeux.
- S'approprier les principaux outils d'analyse des situations de travail.
- Être à même d'accompagner la réflexion d'un ergonomiste dans le cadre d'une étude ergonomique au sein de l'entreprise.

CONTENU

- Introduction à l'ergonomie :
 - les racines de l'ergonomie,
 - définition de l'ergonomie,
 - les champs d'action,
 - les notions,
 - les principes.
- Les étapes de la démarche ergonomique :
 - l'analyse de la demande,
 - l'analyse structurelle,
 - l'analyse de l'activité de travail :
 - travail prescrit et travail réel,
 - observations et entretiens,
 - pré-diagnostic,
 - observations systématiques,
 - diagnostic.
- Les recommandations :
 - mesures de prévention,
 - critères de choix.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports didactiques.
- Exercice d'analyse de situations réelles de travail dans une entreprise de la région Île-de-France.
- Travaux en sous-groupe et restitution dans l'entreprise choisie.

DURÉE

4 jours soit 28 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

9

CONDITION DE PARTICIPATION

Avoir l'objectif d'analyser des situations de travail pour prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles et améliorer les conditions de travail.

VALIDATION

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Consulter l'offre de formation sur le site cramif.fr :

A votre service >
Entreprise > Se former à la prévention des risques professionnels > Formation à la prévention des risques professionnels

INSCRIVEZ-VOUS